

## Les pourvoiries du Québec

Robert Soubrier

Volume 8, Number 2, July 1989

Hébergement et tourisme

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080324ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080324ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Soubrier, R. (1989). Les pourvoiries du Québec. *Téoros*, 8(2), 26–29.

<https://doi.org/10.7202/1080324ar>

# Les pourvoies du Québec<sup>(1)</sup>

L'attrait des Québécois et des touristes non-résidents pour les activités de chasse et de pêche sur le territoire du Québec a conduit en 1985 le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et le ministère du Tourisme à s'interroger sur la capacité des infrastructures mises à la disposition des chasseurs, des pêcheurs et des trappeurs à répondre à leurs besoins. Aussi, afin de favoriser la création d'une industrie touristique en arrière-pays fondée sur l'exploitation des ressources fauniques capable de retenir les touristes québécois et d'attirer davantage une clientèle internationale, ces deux ministères ont confié le mandat au Département des sciences du loisir de l'UQTR de réaliser une étude pour:

- 1- dégager la personnalité touristique de chaque pourvoirie;
- 2- réaliser un système de classification de l'hébergement, de la restauration et des activités de chasse et de pêche;
- 3- mettre à jour le répertoire des pourvoies du Québec.

Cet article vise donc 1) à définir le nombre de pourvoies par régions, 2) à présenter très sommairement la méthode qui a été proposée pour établir le système de catégorisation et de classification de l'hébergement et de la restauration et 3) à situer les pourvoies du Québec par rapport aux méthodes de catégorisation et de classification qui ont été proposées.

## Les pourvoies et le territoire québécois

Les pourvoies du Québec sont éparpillées dans les 10 régions(2) administratives à travers les 1 648 000 km<sup>2</sup> de superficie du territoire québécois. Au moment de l'enquête, on dénombre 499 pourvoies et 3815 unités (camps, chalets, dortoirs, etc.). Le tableau 1 présente le nombre de pourvoies visitées selon la région administrative. On remarque une concentration plus importante de pourvoies dans les régions de l'Outaouais, l'Abitibi/Témiscamingue et la Côte-Nord. À elles seules, ces trois régions regroupent 60,3% des pourvoies du Québec.

## La méthodologie

Le mandat confié à l'équipe de recherche consistait à proposer un système de classification fondé sur des normes préétablies conjointement par le M.L.C.P., le M.T. et l'Association des pour-

voyeurs du Québec. À la suggestion de l'équipe de recherche, les différents intervenants dans le dossier ont accepté de distinguer la catégorisation de la classification, la première permettant d'établir des types, niveaux ou groupes homogènes, mutuellement exclusifs et la seconde, d'élaborer un système de pondération pour déterminer des seuils hiérarchiques de qualité. En tenant compte de ces distinctions, les méthodes de catégorisation et de classification élaborées sont identiques pour l'hébergement et la restauration. Seuls les paramètres changent pour s'adapter à la spécificité des dimensions ou volets à évaluer.

L'équipe de recherche a privilégié un mode de calcul qui permet d'obtenir une cote globale pour chaque ensemble d'unités d'hébergement ou de restauration (appelé descripteur) ainsi qu'une cote par unité d'hébergement ou de restauration. Deux scénarios presque opposés ont été proposés pour permettre aux décideurs de faire des choix plus éclairés. Le premier scénario se fonde sur le calcul des moyennes et le second sur celui de la cote la plus basse.

## La catégorisation

La catégorisation correspond aux différents niveaux de services ou d'équipements relatifs à l'hébergement ou à la restauration mis à la disposition des usagers dans chaque pourvoirie du réseau québécois. Concrètement, cela signifie que durant la phase d'inventaire de chaque pourvoirie, les évaluateurs ont recensé systématiquement tous les services ou équipements mis à la disposition du villégiateur. Les tableaux 2 et 3 présentent les composantes du modèle opératoire utilisé. Le réseau d'hébergement est constitué des camps, des chalets, des auberges forestières, des motels et des dortoirs. Celui de la restauration, des auberges forestières, des pavillons et des restaurants.

Chaque unité du réseau a été catégorisée de façon indépendante selon la quantité de services et d'équipements mis à la disposition du villégiateur. Pour catégoriser l'ensemble des unités d'un même volet (par exemple les chalets), deux scénarios ont été présentés. Dans le premier, on calcule la moyenne des cotes obtenues pour chaque unité d'un même volet pour déterminer la catégorie à laquelle appartient cet ensemble. Dans le second, la cote la plus basse obtenue pour une unité détermine la catégorie à laquelle appartient cet ensemble.

\* Monsieur Robert Soubrier est spécialisé dans le domaine de la planification et de l'aménagement des équipements de loisirs. Il est présentement Directeur du Département des Sciences du loisir de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

TABLEAU 1

Nombre de pourvoiries visitées selon la région administrative Été 1985

Régions	Nombre	%
1- Bas St-Laurent	9	1,8
2- Saguenay/Lac St-Jean	32	6,4
3- Québec	37	7,4
4- Trois-Rivières	49	9,8
5- Estrie	7	1,4
6- Montréal	30	6,0
7- Outaouais	134	26,9
8- Abitibi/Témiscamingue	97	19,4
9- Côte-Nord	70	14,0
10- Baie James/Nord québécois	35	6,8
TOTAL:	499	

TABLEAU 2

Volet "hébergement" Composantes du modèle opératoire pour la catégorisation

Descripteurs	Éléments	Indicateurs	Mesures*	Modalités*
Camps	Infrastructures de services	. Eau courante froide	N. de prises	Calcul de la P/A
Chalets		. Eau courante chaude	N. de robinets	
Auberges forestières		. Toilette(s) extérieure(s)	N	
		. Toilette(s) intérieure(s)	N	
Motels	Commodités	. Fosse septique	N	Calcul de la P/A
Dortoirs		. Prise(s) d'électricité	N. de prises	
		. Foyer intérieur		
		. Douche(s) avec eau chaude	N	
		. Laveuse(s) accessible(s) à la clientèle	N	
		. Sécheuse(s) accessible à la clientèle	N	
		. Cuisine ou cuisinette	N	
		. Réfrigérateur	N	
		. Congélateur	N	
		Services	. Service de glace	
	. Service de premiers soins		P/A	
	Espace disponible par usager	. Literie (fournie à l'hébergement)		Chiffre absolu
		. Superficie des unités d'hébergement	Mètres carrés de la structure	
		. Nombre de couchés	Nombre de lits permanents	

\* P/A = présence ou absence; N = nombre

## La classification

La classification reflète le niveau de qualité ou l'état de l'hébergement ou de la restauration offert par le réseau des pourvoiries du Québec. Elle découle de l'application adaptée d'un document réalisé par un groupe de travail formé des représentants du MLCP, du MT et de l'Association des pourvoyeurs du Québec dans lequel étaient précisées les normes de classification des pourvoiries. En s'appuyant sur ces normes, l'équipe de recherche a constitué une échelle d'évaluation en quatre points afin de pouvoir différencier les pourvoiries de bas ou de haut de gamme.

Toutes les unités d'hébergement ou de restauration ont été classifiées en calculant la moyenne des cotes obtenues pour chaque élément évalué dans chaque unité. La classification de l'ensemble des unités d'un même type dans une même pourvoirie a été réalisée selon deux scénarios. Dans le premier scénario, on a calculé la moyenne des cotes obtenues pour les unités d'un même volet. Dans le second, les calculs ont été réalisés en accordant à chaque volet ou ensemble d'unités la cote la plus basse obtenue dans cet ensemble d'unités. Les tableaux 4 et 5 présentent les composantes des descripteurs des volets hébergement et restauration qui ont servi à la classification.

## Situation des pourvoiries par rapport aux catégories et classes

Les chalets et les camps constituent à eux seuls 96,8% de toutes les unités d'hébergement des pourvoiries du Québec. Toutefois, même si les auberges forestières ne représentent que 2,1% des unités d'hébergement, elles n'en constituent pas moins la ressource principale du développement d'une industrie touristique en arrière pays. On remarque en effet dans le tableau 6 qu'au-delà de 53,3% des auberges forestières offrent une variété de services supérieurs (catégories III et IV selon la cote la plus basse) alors que seulement 12,2% des camps et 23,8% des chalets atteignent un tel niveau de service. Le mode d'hébergement dans les motels et les dortoirs paraît négligeable tant sur le plan de la quantité des unités d'hébergement (1,1%) que sur celui des services offerts à la clientèle. Il faut également noter que le bateau représente un mode d'hébergement rarissime qui n'avait d'ailleurs pas été prévu comme tel lors de l'élaboration des instruments d'inventaire. Ce type d'hébergement pourrait, tout comme les auberges forestières, devenir un équipement recherché si l'on se fie à l'originalité de l'expérience récréative qu'il permet sur certains plans d'eau. Ceci demeure néanmoins à vérifier d'une façon plus particulière.

La restauration présente des caractéristiques différentes de l'hébergement puisque à l'inverse de celui-ci, il n'existe généralement dans une pourvoirie qu'un seul lieu où il est possible de se restaurer. Conséquemment, il ne peut y avoir de catégorisation par la cote la plus basse. La moyenne des résultats fournis dans le tableau 7 indique donc la proportion de pourvoiries qui offrent les services indiqués. Seulement 35,7% des établissements offrent un tel service et de ce pourcentage, seulement 4,4% des pourvoiries permettent de prendre une consommation et un repas avec un service complet aux tables. En fait, les auberges forestières constituent 32%, les pavillons 63,1%, les restaurants 4,9% des établissements où un service de restauration est offert à la clientèle. Cela démontre toute l'importance de ces équipements pour établir une industrie touristique attirante autant pour les visiteurs étrangers que pour la population vieillissante et économiquement avantagée des chasseurs et pêcheurs québécois et canadiens pour qui le confort et la sécurité peuvent devenir des facteurs conditionnant la poursuite de ce genre d'activité.

L'intérêt de doubler un système de catégorisation par une classification reflétant non pas les niveaux de services disponibles dans une pourvoirie mais la qualité de ce qui est mis à la disposition d'un villégiateur lui assure un contrôle minimal sur le confort qu'il désire obtenir par rapport à sa capacité de payer et à l'expérience récréative à laquelle il aspire.

Ainsi, pour l'hébergement, le tableau 8 montre que 78,4% de tous les camps et 60% de tous les chalets visités se situaient dans les classes I et II si on utilise la moyenne, et respectivement 95,6% pour les camps et 78,6% pour les chalets si on calcule avec la cote la plus basse. Par contre, 72,5% (calculé avec la moyenne) et 67,7% (calculé avec la cote la plus basse) des auberges forestières se situent dans les catégories III et IV.

Le tableau 9 montre que si l'on avait appliqué le système de classification pour la restauration 80,8%, calculé avec la moyenne, ou 64,4%, calculé avec la cote la plus basse, des auberges forestières se seraient situées dans la classe III et IV. Cette proportion reste également très élevée pour les pavillons et les restaurants.

## Conclusion

La structuration du système d'hébergement et de restauration des pourvoies du Québec montre que le villégiateur a accès à une très grande gamme de services et de niveaux de qualité. Dans un contexte où l'individu recherche un plus grand contact avec la nature et une expérience dans laquelle le prélèvement des ressources fauniques constitue le motif principal de déplacement, il doit pouvoir choisir le lieu en relation avec l'expérience qu'il recherche. Depuis 1987, le Répertoire des pourvoies du Québec contient une série d'informations relatives aux expériences récréatives et aux services offerts dans chaque pourvoirie, de même qu'une catégorisation des unités d'hébergement. Pour le bénéfice des usagers potentiels et le développement d'une véritable industrie en arrière-pays, il serait souhaitable que le MLCP, le MT et l'Association des pourvoyeurs du Québec complètent le système de catégorisation et de classification afin d'inciter le pourvoyeur à offrir des services de qualité supérieure.

## NOTE EXPLICATIVE

- (1) Ce texte est un résumé très succinct d'un rapport intitulé: **Inventaire et classification des pourvoies de chasse et de pêche du Québec** (1986), d'une étude réalisée pour le MLCP et le MT. Elle fut dirigée par Gilles Pronovost, assisté des professeurs Max D'Amours, André Barabé et Robert Soubrier. L'auteur de cet article avait la responsabilité d'élaborer les systèmes de classification et de catégorisation pour les volets hébergement et restauration des pourvoies du Québec.

**TABLEAU 3**  
**Volet "restauration" Composante du modèle opératoire**  
**pour la catégorisation**

Descripteurs	Éléments	Indicateurs	Mesures*	Modalités*
Auberges forestières Pavillons Restaurants	Type de repas	. Repas complets avec service aux tables	P/A	Calcul de la P/A
		. Repas complets sans service aux tables	P/A	
		. Repas minutes à déguster sur place	P/A	
		. Repas minutes à emporter	P/A	
		. Repas chauds à emporter au lieu de l'activité	P/A	
		. Repas froids à emporter au lieu de l'activité	P/A	
	Équipements favorisant les rapports sociaux Espace disponible/usager	. Salle de séjour	P/A	Calcul de la P/A
		. Salon	P/A	
		. Bar	P/A	
		. Salle à manger	P/A	
		. Superficie des équipements favorisant les rapports sociaux	Mètres carrés de l'espace	Chiffre absolu
		. Capacité d'accueil d'un descripteur	Nombre de personnes	Chiffre absolu

\* P/A = présence/absence; N = nombre

**TABLEAU 4**  
**Volet "hébergement" Composantes des descripteurs pour la classification**

Descripteurs	Éléments	Indicateurs	Mesures	Modalités
Camps Chalets Auberges forestières Motels Dortoirs	Structure du bâtiment           Hygiène           Systèmes énergétiques Commodités           Sécurité Environnement	. Planchers	Cote de 1 à 4 de différents critères	Application des grilles établissant les classes temporaires 1, 2, 3 et 4 Idem           Idem           Idem           Idem
. Murs				
. Plafonds				
. Toiture				
. Portes, fenêtres				
. Moustiquaires				
. Toilettes				
. Évier				
. Eau				
. Douche				
. Système de chauffage	Idem			
. Système de cuisson				
. Réfrigérateur	Idem			
. Armoires ou étagères				
. Mobilier				
. Literie				
. Couverts				
. Batterie de cuisine				
. Sécurité				
. Environnement				

TABLEAU 5

## Volet "restauration" Composantes: modèle opératoire pour la classification

Descripteurs	Éléments	Indicateurs	Mesures	Modalités
Auberges forestières Pavillons Restaurants	Salle de séjour	. Mobilier	Cote de 1 à 4 de différents critères relatifs à l'état	Application du guide établissant les classes temporaires 1, 2, 3 et 4
	Salon	. Mobilier	Idem	Idem
	Bar	. Mobilier	Idem	Idem
	Salle à manger	. Mobilier . Planchers . Vitres et moustiquaires . Couverts . Champ visuel extérieur	Idem	Idem
	Cuisine	. Plancher et murs . Comptoir . Évier . Réfrigérateur . Chambre froide . Congélateur . Armoires . Poêle . Plaque à frire . Four . Casseroles	Idem	Idem

TABLEAU 7

## Fréquences et pourcentages de l'ensemble des pourvoiries du Québec incluses dans chaque catégorie par la méthode des moyennes

Catégories	Indicateurs	N	%
I	Aucun service	321	64,3
II	Repas complets sans service aux tables (style cafétéria) ou repas complets avec service aux tables ou un indicateur présent au moins	87	17,4
	Repas minutes à déguster sur place		
	Repas minutes à emporter		
	Repas chauds à emporter au lieu de l'activité		
	Repas froids à emporter au lieu de l'activité		
III	Salle à manger	69	13,9
	Repas complets sans service aux tables (style cafétéria) ou repas complets avec service aux tables		
	Deux indicateurs présents au moins		
	Repas minutes à déguster sur place		
	Repas minutes à emporter		
	Repas chauds à emporter au lieu de l'activité		
	Repas froids à emporter au lieu de l'activité		
IV	Salle de séjour ou salon	22	4,4
	Bar		
	Repas complets avec service aux tables		
TOTAL:		499	100

TABLEAU 6

## Résultats comparés pour l'ensemble des pourvoiries du Québec incluses dans chaque catégorie selon la méthode de la moyenne et celle de la cote la plus basse

Catégories	Camps N = 1106		Chalets N = 2418		Auberges forestières N = 78		Motels N = 9		Dortoirs N = 30	
	x %	B %	x %	B %	x %	B %	x %	B %	x %	B %
I	32,2	50,6	28,0	47,8	16,0	16,0	37,5	37,5	33,3	33,3
II	52,9	37,2	40,3	28,4	28,0	30,7	12,5	25,0	33,3	26,7
III	13,4	10,7	23,5	18,2	14,7	12,0	25,0	12,5	33,3	33,3
IV	1,5	1,5	8,2	5,6	41,3	41,3	25,0	25,0	6,7	6,7

\* x = calculé avec la méthode de la moyenne

B = calculé avec la méthode de la cote la plus basse

TABLEAU 8

## Résultats comparés pour l'ensemble des pourvoiries du Québec incluses dans chaque classe selon la méthode de la moyenne et celle de la cote la plus basse

Catégories	Camps N = 1106		Chalets N = 2418		Auberges forestières N = 78		Motels N = 9		Dortoirs N = 30	
	x %	B %	x %	B %	x %	B %	x %	B %	x %	B %
I	7,6	26	3,6	10	0	0	0	0	6,7	6,7
II	70,8	69,6	56,4	78,6	27,5	33,3	50	62,5	53,3	80
III	20,4	4	34,1	10,7	37,7	56,6	50	37,5	33,3	13,3
IV	1,2	0,4	5,9	0,7	34,8	10,1	0	0	6,7	0

\* x = calculé avec la méthode de la moyenne

B = calculé avec la méthode de la cote la plus basse

TABLEAU 9

## Résultats comparés pour l'ensemble des pourvoiries du Québec incluses dans chaque classe selon la méthode de la moyenne et celle de la cote la plus basse

Classes	Auberges forestières N = 78		Pavillons N = 154		Restaurants N = 12	
	x %	B %	x %	B %	x %	B %
I	0	0	0	0,7	0	0
II	19,2	35,6	43,3	53,0	9,0	63,6
III	43,8	52,1	36,6	41,0	45,5	36,4
IV	37,0	12,3	20,1	5,3	45,5	0

\* x = calculé avec la méthode de la moyenne

B = calculé avec la méthode de la cote la plus basse